

## Fiche technique Bureau d'intégration des Nouveaux Arrivants à Montréal

### Prémises de base

---

1. « Bureau » - répond à la nécessité d'avoir un point d'ancrage fort à la Ville qui réunit les activités sociales et économique des nouveaux arrivants.
2. « intégration » - le processus qui suit l'arrivée et qui se termine lorsque le nouvel arrivant décroche un emploi stable et rémunérateur, et contribue positivement à la communauté. Tout cela se passe ici, sur le terrain, dans nos quartiers, dans nos arrondissements.
3. « Nouveaux Arrivants » - Que ce soit un immigrant qualifié, un réfugié, un immigrant issu de la réunification familiale ou un demandeur d'asile, ils doivent tous, avec leur famille, vivre une période d'intégration. Parfois, cette période est très courte, parfois elle peut être plus longue. Mais le continuum d'intégration est le même. Inutile donc de faire une distinction liée au programme par lequel ces personnes sont arrivées.
4. « à Montréal » - Montréal reçoit 70 % des nouveaux arrivants du Québec et en ce sens, ne se compare à aucune autre ville québécoise. Cet important volume nourrit notre développement économique et a un impact direct sur la cohésion sociale. Notre capacité d'intégration dans nos communautés devient un enjeu incontournable. Les organismes sociocommunautaires, qui sont des partenaires essentiels, font partie de notre vivre ensemble. La Ville doit se doter d'outils pour entretenir et soutenir ce réseau qui travaille tout au long du continuum conduisant à l'intégration.

### Mandat

---

- Réunir sous une même bannière les activités sociales et économiques de la Ville qui touchent les nouveaux arrivants.
- Assurer la coordination des activités reliées à des projets spéciaux, comme l'accueil des réfugiés syriens à Montréal.
- Assurer un rôle d'intervenant en matière d'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants.
- Travailler en collaboration avec le MIDI, le MESS, le MEESR et le MEIE, quatre organisations du gouvernement du Québec qui jouent un rôle important.
- Agir à titre de leader auprès de la population montréalaise en matière d'intégration des nouveaux arrivants.
- Accentuer le rôle de la Ville en matière d'intégration en utilisant son réseau de bibliothèques comme lieu d'ancrage et de déploiement graduel des nouvelles mesures.
- Préparer Montréal au rôle futur qu'elle pourrait jouer à la suite de la proclamation de la loi sur le statut de métropole pour Montréal.